Conseil Formation Méditerranée

SENSIBILISATION SUR LE RISQUE AMIANTE

CFM-P F12-006

Objectifs

Maîtriser et connaître les risques amiante à destination des donneurs d'ordres, de l'assistance à maitrîse d'ouvrage, des maîtres d'oeuvres, des coordinateurs SPS, des architectes et des différents acteurs responsables des chantiers amiante.

***Délai d'accès :* 2jours minimum avant le démarrage de la formation et selon places disponibles. A moindre délai, CFM ne peut garantir le traitement de l'inscription.**

Public Visé

Toute personne amenée à prendre en compte le risque amiante dans l'exécution de son étude de travaux

Pré Requis

Être donneur d'ordre
Êtte missionné par un donneur d'ordre

Objectifs pédagogiques

Maîtrise et constitution d'un DTA
Connaître les obligations et responsabilités des donneurs d'ordres
Connaître les réglementations applicables
Savoir orienter son chantier

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel, supports pédagogiques, livrets stagiaires

Parcours pédagogique

1- Connaître la prévention du risque amiante :
- les problématiques et enjeux du risque amiante
- les réglementations applicables
- le rôle du préventeur SPS
- quels sont les rôles et responsabilités des acteurs
- construire une démarche de maîtrise des risques
=> avant-projet
=> élaboration et analyse des DCE (dossier de consultation des entreprises)
=> analyse de l'offre
=> les phases de suivi et de fin de l'opération

2- Identifier les bases du fonctionnement d'un chantier :
- le port des EPI
- les procédures d'entrée et de sortie de zone
- les appareils respiratoires
- les décontaminations
- les contraintes

3- Comprendre et orienter son chantier :
- définition du rapport de repérage amiante
- définition et champ d'action de la SS3
- définition et champ d'action de la SS4
- définition des techniques pour l'encapsulage
- les obligations et devoirsdes entreprises et des MOA et/ou MOE
- les déchets, les obligations de traitement et les BSDA

Méthodes et modalités d'évaluation

attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent

Conseil
Formation
Méditerranée

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 4 à 12 Personnes

https://cfm.mp-formation.fr/formation-sensibilisation-sur-risque-amiante

Contactez-nous !

Bruno BOURGLAN **Tél. :**
Directeur **Mail : b.bourglan@c-f-m.fr**